



Date d'entrée :

(Case réservée à l'administration)

Congé culturel : Déclaration en vue du remboursement pour les salariés

À renvoyer au ministère de la Culture par voie postale ou par mail à l'adresse : conge.culturel@mc.etat.lu



La présente page interactive nécessite au minimum la version 8.1.3 d'Adobe Acrobat® Reader®. La dernière version d'Adobe Acrobat Reader pour tous systèmes (Windows®, Mac, etc.) est téléchargeable gratuitement sur le site de [Adobe Systems Incorporated](http://www.adobe.com).

Vos droits concernant vos données personnelles :

Les informations qui vous concernent recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement par l'administration concernée afin de mener à bien votre demande. Ces informations sont conservées pour la durée nécessaire par l'administration à la réalisation de la finalité du traitement. Les destinataires de vos données sont les administrations compétentes dans le cadre du traitement de votre demande. Veuillez-vous adresser à l'administration concernée par votre demande pour connaître les destinataires des données figurant sur ce formulaire. Conformément au règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et le cas échéant d'effacement des informations vous concernant. Vous disposez également du droit de retirer votre consentement à tout moment. En outre et excepté le cas où le traitement de vos données présente un caractère obligatoire, vous pouvez, pour des motifs légitimes, vous y opposer. Si vous souhaitez exercer ces droits et/ou obtenir communication de vos informations, veuillez-vous adresser au **Ministère de la Culture**. Dans le cas où les coordonnées du service responsable ne sont pas indiquées, vous avez la possibilité de vous adresser au délégué à la protection des données du **Ministère de la Culture**. Vous avez également la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale pour la protection des données ayant son siège à 15, boulevard du Jazz, L-4370 Belvaux.

1. Saisie

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

À remplir par l'employeur

Données de l'employeur

Nom* :

Numéro de rue* : Nom de rue* :

Code postal* : Localité* :

Numéro d'identifiant national* :

(matricule de l'employeur)

Nom et no. de tél. de la personne de contact :

Données bancaires

Code IBAN : Code BIC :

Données de l'employé bénéficiaire de congé culturel

Nom* :

Prénom* :

Numéro d'identifiant national* :

Nombre de jours de congé culturel effectivement pris* :

Dates exactes des jours pris* :

Référence de la demande d'octroi du congé culturel*¹ :



Date d'entrée :

(Case réservée à l'administration)

A : Temps complet

1) Indemnité compensatoire :

Salaire brut en €	Taux horaire	x heures (8h x nombre de jours pris) =	€	Cases réservées à l'administration €

2) Part patronale des cotisations sociales pour la période du congé culturel :

(<https://ccss.public.lu/fr/parametres-sociaux.html>)

Assurance maladie-maternité :	3,05	%		
Assurance pension :	8,5	%		
Prestations familiales :		%		
Santé au travail :		%		
Assurance accident :		%		
Mutualité des employeurs :		%		
		Total (1+2) :		

B : Temps partiel

1) Indemnité compensatoire :

Salaire brut en €	Pourcentage temps partiel	Taux horaire	x heures (8h x nombre de jours pris) =	€	Cases réservées à l'administration €

2) Part patronale des cotisations sociales pour la période du congé culturel :

(<https://ccss.public.lu/fr/parametres-sociaux.html>)

Assurance maladie-maternité :	3,05	%		
Assurance pension :	8,5	%		
Prestations familiales :		%		
Santé au travail :		%		
Assurance accident :		%		
Mutualité des employeurs :		%		
		Total (1+2) :		



Date d'entrée :

(Case réservée à l'administration)

2. Pièces à joindre impérativement à la présente déclaration

- Fiche(s) de salaire de la période correspondante -> Veuillez surligner les montants utilisés pour le calcul du salaire brut
- Relevé d'identité bancaire
- Courrier renseignant sur le taux de cotisation à Assurance accident de l'année correspondante
(<https://aaa.public.lu/fr/prestations-cotisations/cotisations/bonusmalus.html>)
- Courrier renseignant sur le taux de cotisation à la Mutualité des Employeurs de l'année correspondante
(<https://ccss.public.lu/fr/support/contact.html>)
Attention le taux indiqué en pourcentage est le taux d'absentisme. Pour obtenir le taux de cotisation correct veuillez consulter la page <https://ccss.public.lu/fr/parametres-sociaux.html>

Signature

La signature certifie la conformité des données fournies

Lieu* :

Signature, cachet* :

Date* :

Vu et certifié exact

Liquidé conformément à l'article 19 (2) de la loi du 8 juin 1999 sur le budget, la Compatibilité et la Trésorerie de l'Etat

Luxembourg, le

Luxembourg, le

(Case réservée à l'administration)

L'ordonnateur

¹ Les bénéficiaires du **congé culturel** touchent pour chaque journée de congé une indemnité compensatoire égale au salaire journalier moyen tel que défini par l'article **L.233-14**, sans qu'elle ne puisse **dépasser** le quadruple du salaire social minimum pour **salariés** non qualifiés

² Il n'est pas tenu compte des avantages non périodiques, notamment des gratifications et primes de bilan